

DATES DU CHALLENGE MI-TEMPS ABC 2010/2011

<i>J.</i>	<i>Date</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Adversaire</i>
2	samedi 11 septembre 2010	ANGERS BC 49	SOUFFELWEYERSHEIM
4	vendredi 24 septembre 2010	ANGERS BC 49	DENAIN
6	vendredi 8 octobre 2010	ANGERS BC 49	ST QUENTIN
8	samedi 23 octobre 2010	ANGERS BC 49	SORGUES
10	samedi 6 novembre 2010	ANGERS BC 49	ROCHE LA MOLIERE
13	samedi 27 novembre 2010	ANGERS BC 49	ORCHIES
15	vendredi 10 décembre 2010	ANGERS BC 49	BLOIS
17	vendredi 7 janvier 2011	ANGERS BC 49	CENTRE FEDERAL
18	vendredi 14 janvier 2011	ANGERS BC 49	ST CHAMOND
20	jeudi 27 janvier 2011	ANGERS BC 49	GET VOSGES
22	vendredi 11 février 2011	ANGERS BC 49	BORDEAUX
24	samedi 26 février 2011	ANGERS BC 49	LE PUY EN VELAY
26	vendredi 11 mars 2011	ANGERS BC 49	LIEVIN
28	vendredi 25 mars 2011	ANGERS BC 49	CHALLANS
29	vendredi 1 avril 2011	ANGERS BC 49	ST ETIENNE
31	vendredi 15 avril 2011	ANGERS BC 49	BAYONNE



CHALLENGE MI-TEMPS ABC

COUPON REPONSE

Nom du club : Ville :

Nom du responsable : Tel :

Adresse : E-Mail :

Souhait par ordre de priorité : Souhait 1 : Date de la rencontre :

Souhait 2 : Date de la rencontre :

Souhait 3 : Date de la rencontre :

Signature :

REGLEMENT CHALLENGE MI-TEMPS ABC

Article 1 :

Angers BC 49 organise un concours intitulé « Challenge Mi-temps ABC » du 11 septembre 2010 au 15 avril 2011. Ce jeu est ouvert à tous les clubs du département de Maine et Loire.

Article 2 :

Deux clubs participeront au challenge à chaque rencontre

- 2.1 Chaque club doit présenter une équipe composée de 5 joueurs minimum et de 10 joueurs maximum (garçons et/ou filles) de catégories benjamin(e)s et d'un responsable. A partir de 8 joueurs, le club devra se répartir en deux groupes.
- 2.2 L'équipe gagnante est l'équipe qui marque le plus de lancers francs en une minute.
- 2.3 Les tireurs doivent se placer derrière la ligne de lancer franc avec un joueur sous le panier pour le rebond. Après son tir le shooteur remplace le joueur sous le panier pour prendre le rebond.
- 2.4 Le concours se déroulera à la mi-temps du match des pros.

Article 3 :

Le vainqueur du challenge est le club ayant le record de paniers marqués sur la saison.

Article 4 :

Le comité d'organisation est le seul habilité à prendre une décision en cas de retard le soir du match et en cas d'infraction au règlement.

Article 5 :

Seules les deux premières réponses seront prises en compte pour chaque rencontre salle Jean Bouin

Article 6 :

Angers BC 49 ne pourra être tenu pour responsable en cas de force majeure susceptible de perturber, modifier ou annuler le challenge. Par ailleurs Angers BC 49 décline toute responsabilité quant aux blessures qui pourraient survenir lors du challenge.

Pour s'inscrire au challenge, il vous suffit de prendre contact avec le club au 02-41-41-49-45 ou de renvoyer le bon de réservation par fax au 02-41-41-49-40 ou par email à gestion@angersbc49.com